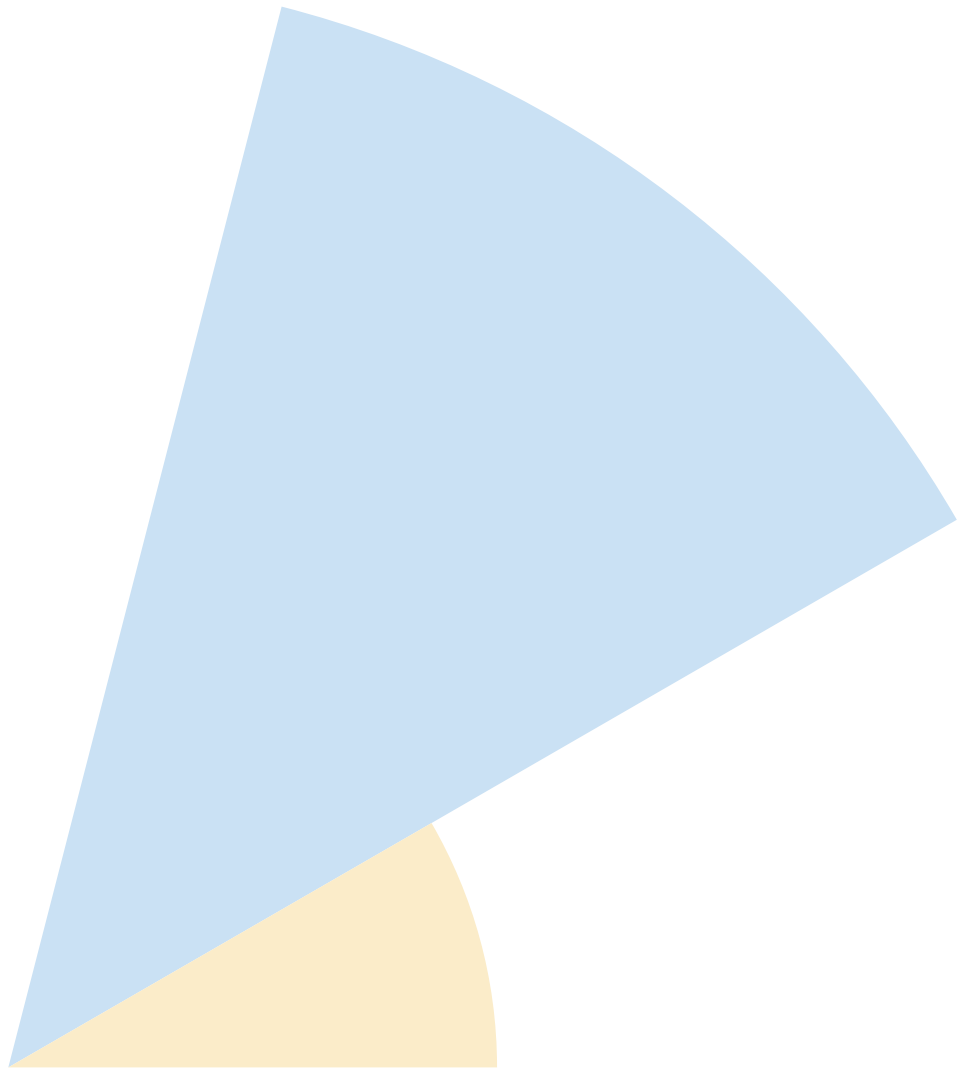


Richesse dégagée



Les activités touristiques en Normandie : 2,2 % de la richesse dégagée en 2017

En 2017, les activités touristiques génèrent 2,2 % de la richesse dégagée en Normandie. Cette contribution est inférieure à la contribution du tourisme à l'emploi, les activités touristiques étant principalement des activités de main-d'œuvre qui génèrent peu de richesses relativement à l'emploi. L'hébergement et la restauration contribuent pour plus de la moitié de la richesse dégagée par le tourisme.

En Normandie, les activités liées au tourisme génèrent 2,2 % de la richesse dégagée en 2017. Cette part, inférieure au niveau métropolitain (2,9 %), classe la Normandie en 9^e position parmi les 13 régions métropolitaines.

Les activités touristiques contribuent davantage à l'emploi qu'à la création de richesses

La contribution du tourisme à la richesse dégagée est inférieure à sa contribution en termes d'emploi (2,2 % contre 3,3 %). Les activités touristiques sont principalement des activités de main-d'œuvre qui génèrent peu de richesses relativement à l'emploi. Seule la zone de Bagnolles-de-l'Orne fait exception, en raison de la présence sur ce territoire d'activités thermales et d'un casino, des secteurs fortement créateurs de richesse.

La répartition de la richesse dégagée suit celle de l'emploi au niveau territorial. Ainsi, les activités touristiques apportent 4,6 % de la richesse dégagée dans le Calvados et 2,7 % dans la Manche. Plus localement, les zones de la Côte Fleurie, du Bessin, de la baie du Mont-Saint-Michel, ou encore du Littoral Manche sont les plus créatrices de richesse touristique.

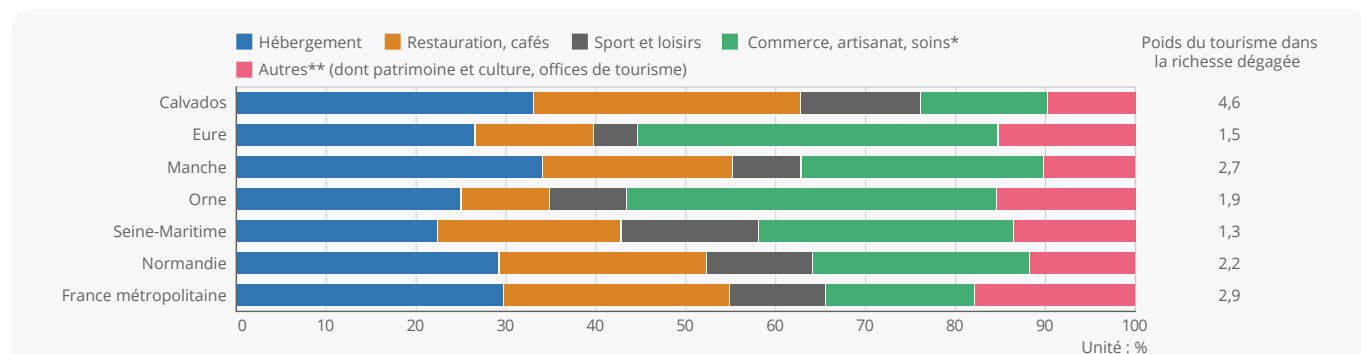
L'hébergement et la restauration génèrent plus de la moitié de la richesse dégagée par le tourisme

En Normandie comme en France métropolitaine, l'hébergement et la restauration sont les secteurs qui contribuent le plus à la richesse dégagée (respectivement 29,1 % et 23,2 % ► **figure 10**). Le poids de ces secteurs est particulièrement marqué dans le Calvados et la Manche, en particulier sur le littoral.

Le secteur des « sports et loisirs », qui comprend les casinos, génère 11,6 % de la richesse dégagée touristique, un niveau proche de celui observé en France métropolitaine (10,6 %). Cette contribution est inégale d'un département à l'autre, et plus importante dans le Calvados (13,1 %) et en Seine-Maritime (15,1 %), départements où sont situés 17 casinos parmi les 22 implantés dans la région.

Le commerce, l'artisanat et les soins contribuent davantage à la création de richesse dégagée touristique en Normandie qu'en France métropolitaine (24,4 % contre 16,8 %), et ce de façon plus prégnante dans l'Orne (41,4 %), grâce à la présence des activités de cures thermales, ainsi que dans l'Eure (40,3 %). À l'inverse, le poids des autres secteurs (dont le patrimoine et la culture, et les offices du tourisme) est moindre en Normandie (11,7 % contre 17,8 % au niveau national).

► 10. Part de la richesse dégagée touristique et répartition de la richesse dégagée touristique par département, zone touristique et activité touristique en 2017



* Commerce, artisanat, soins : commerce de détail alimentaire et non alimentaire, grandes surfaces, artisanat, soins.

** Autres : patrimoine et culture, location de logements, agences immobilières ; banques ; transports de voyageurs par taxis ; activités photographiques ; location de courte durée de voitures ; organisation de foires, salons professionnels et congrès ; blanchisserie-teinturerie ; collecte, traitement et élimination des déchets non dangereux.

Sources : DSN 2017, Acoess 2017, fichier économique enrichi 2017 ; traitements Insee